

AVIS DE MARCHE ACCORD CADRE DE SERVICES

1 – Identification de la consultation

MARCHE 2026-08 SOLUTION DE VOTE ELECTRONIQUE ET EXPERTISE INDEPENDANTE POUR L'UNIVERSITE RENNES 2

2 – Objet

Le contrat porte sur les prestations suivantes : Solution de vote électronique et expertise indépendante pour l'Université Rennes 2.

L'Université Rennes 2 organise la majorité de ses scrutins par voie électronique.

Le système de vote électronique a pour but de permettre le vote sécurisé par internet des usagers et des personnels de l'Université Rennes 2, sans que le recours au vote électronique ne constitue une obligation pour l'établissement qui conserve l'opportunité des modalités d'organisation des scrutins et peut décider de recourir à un vote à l'urne.

Codes CPV	Libellés CPV
72212000-4	Services de programmation de logiciels d'application
72212900-8	Services de développement de logiciels divers et systèmes informatiques

3 – Caractéristiques

3.1 – Procédure retenue

Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

3.2 – Forme du contrat et valeur estimée

La forme retenue pour l'exécution du contrat est à bons de commande sans minimum et avec maximum mono-attributaire en application des articles R2162-2, R2162-4 1° et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique.

La consultation est décomposée en 2 lots :

Objet, délai
Lot n°1 - Mise en place d'une solution de vote électronique, organisation et assistance à la conduite des élections - montant maximum 100 000,00 € HT
Lot n°2 - Expertise indépendante du système de vote électronique retenu - montant maximum 39 000,00 € HT

Conformément à l'article R2113-1 du Code de la commande publique et en raison de la nécessaire indépendance du titulaire du lot 2 vis-à-vis du titulaire du lot 1, un même candidat ne peut soumissionner aux deux lots.

3.3 – Tranches

Sans objet.

3.4 – PSE

3.4.1 – PSE obligatoires

Sans objet.

3.4.2 – PSE facultatives

Sans objet.

3.5 – Variantes

3.5.1 – Variantes obligatoires à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

3.5.2 – Variantes facultatives à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

3.5.3 – Variantes à l'initiative du candidat

Non autorisées.

3.6 – Durée du marché

Le contrat est conclu pour une période ferme de 12 mois à compter de sa date de notification. Dans ce cas, la durée commence à courir à 0 heure, le jour ouvré suivant le jour de la notification.

Le contrat est reconductible **3 fois** de manière tacite pour une durée de **12 mois**.

3.7 – Lieux d'exécution

Les prestations seront exécutées dans les locaux du titulaire ainsi que dans ceux de l'acheteur dont l'adresse est la suivante :

Campus Villejean
Place du Recteur Henri Le Moal
CS 24307
35043 RENNES Cedex

3.8 – Visite des lieux

3.8.1 – Visite obligatoire

Sans objet.

3.8.2 – Visite facultative

Sans objet.

3.8.3 – Calendrier des visites

Sans objet.

3.9 – Critères de jugement

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère et pondération	Descriptif
1. Prix € TTC (40 %)	Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global € TTC des prix au regard du calendrier prévisionnel des conseils et instances sur la durée totale du marché
2. Qualité technique (50 %)	Qualité technique au regard de l'offre du candidat
3. Prise en compte des aspects environnementaux (10 %)	Prise en compte des aspects environnementaux

3.10 – Tests

Sans objet.

4 – Conditions de participation

4.1 – Date limite de remise des plis

Jeudi 2 juillet 2026 à 12h

4.2 – Modalités d'obtention du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019, le DCE est consultable et téléchargeable sur le profil acheteur (PLACE) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

4.3 – Dépôt des plis

Les offres seront adressées uniquement sur le profil d'acheteur (PLACE) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

4.4 – Capacités

DC1, DC2, références, documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières, déclarations et attestations visés aux articles R2142-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

4.5 – Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée dans le RC.

5 – Renseignements complémentaires

5.1 – Langue utilisée

Français

5.2 – Monnaie utilisée

Euro

5.3 – Modalités essentielles de financement et de paiement

Financement sur les ressources propres de l'Université Rennes 2
Paiement à 30 jours par virement bancaire.

6 – Procédures de recours

6.1 – Instance chargée des recours

Tribunal administratif
Hôtel de Bizien
3 Contour de la Motte - CS 44416
35044 RENNES Cedex

Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
SIRET : 173 500 059 00014

6.2 – Coordonnées du comité consultation régional

DREETS DES PAYS DE LA LOIRE
Immeuble Skyline, 22 mail Pablo Picasso - BP 24209
44042 NANTES Cedex 1

Courriel : dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr
SIRET : 130 029 283 00012

7 – Identification de l'acheteur

Université RENNES 2
Direction des Affaires Financières et Comptables
Pôle Commande Publique
Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES Cedex
@ : achatsmarches@univ-rennes2.fr
SIRET 19350937900015

Catégorie : Etablissement public national – Education - EPCSCP

L'acheteur n'agit pas pour le compte d'autres acheteurs.

8 – Date d'envoi de l'avis à la publication

1^{er} juin 2026